

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le document dûment rempli. Veuillez considérer qu'il engage également nos camarades qui se présentent sur les autres circonscriptions du département.

Nous souhaitons apporter à notre réponse quelques compléments que vous voudrez bien également rendre publics.

Nous estimons que le principe de précaution tout comme le respect des règles démocratiques – qui impliquent que la population non seulement soit consultée mais décide de ses propres affaires – doivent primer sur les intérêts privés des entreprises capitalistes pour qui seul compte le profit qu'elles peuvent espérer retirer et qui, aujourd'hui, dictent leur loi aux gouvernements.

C'est pourquoi le NPA défend également la création d'un grand pôle public des télécommunications, contrôlé par les salariés et la population, qui permettra d'échapper à la logique du marché qui sacrifie la santé sur l'autel du profit.

Seules l'intervention et la mobilisation populaires peuvent changer la donne.

Bien cordialement,

Pour le NPA66

Jean Boucher

Candidat sur la 4^{ème} circonscription des Pyrénées-Orientales

Anne Martzluff

Suppléante

M. Jean BOUCHER

Candidat NPA Législatives 2012

4^{ème} circonscription des Pyrénées-Orientales

Vinça, le 30 mai 2012

Cochez les propositions sur lesquelles vous vous engagez :

Pour une régulation dans les domaines sanitaire, économique et social

- x Exiger un moratoire sur la technologie LTE-4G dans l'attente d'études d'impact sanitaire, avant le lancement de nouvelles offres commerciales et avant le lancement public de la technologie (*selon certains chercheurs les émissions 3G - qui a été lancée sans tenir compte des études alarmantes sur son impact sanitaire - seraient au moins dix fois plus nocives que les GSM à même puissance*)
- x Proscrire tout déploiement de réseau hertzien Internet (WIFI, WIMAX, ...) et contribuer au développement des technologies filaires (NRA-ZO, extensions cuivres, fibre optique) sur tout le territoire (en milieu rural autant qu'en milieu urbain) de façon à protéger la santé publique et à garantir à tous le très haut débit (le réseau hertzien ne permet que le haut débit et outre son impact sanitaire pérennise de façon durable la fracture numérique ou l'internet à deux vitesses).
- x N'autoriser les accès internet publics exclusivement qu'en connexion filaire (USB, Ethernet etc...) seule technologie ne présentant aucun risque sanitaire.
- x Agir auprès des opérateurs pour que les "boxes" soient fournies sans wifi.
- x Stopper le déploiement des compteurs radio-relevés dits « intelligents », type Linky comme l'a fait la ville de Paris (*).

D'un point de vue sanitaire

- x Décréter le seuil de 0,6 Volts/mètres comme valeur limite d'exposition du public dès le début de votre mandature.
- x Créer un réseau de zones blanches (lieux où toutes les connexions sont filaires et sans émissions de type téléphonie mobile) en milieu urbain et rural pour permettre aux personnes électro-hyper-sensibles (devenues intolérantes aux ondes électromagnétiques artificielles) une vie décente.
- x Reconnaître l'affection EHS/SICEM (Syndrome d'Intolérance aux Champs Electro-Magnétiques - voir les travaux scientifiques de l'ARTAC) avec accès au statut de personne handicapée et prise en compte par la Sécurité Sociale avec attribution d'un taux d'invalidité.

D'un point de vue social

- x Elaborer tout programme de déploiement des TIC (technologies de l'information et de la communication) en concertation préalable avec l'ensemble des acteurs dont les populations et les associations qui les représentent
- x Lancer des campagnes nationales de prévention sur l'utilisation du portable, avec les associations, ciblées sur les populations les plus sensibles : enfants (et donc parents), adolescents, femmes enceintes, etc.

(*) Compteurs mouchards dit « intelligents » de type Linky : mini antenne GSM prévue dans chaque foyer, notamment par ERDF et collecte d'informations pouvant porter atteinte aux libertés individuelles.